

- Assemblée Générale du 19 juin 2024 -

Résolution complémentaire proposée par le Conseil d'administration du 28 mai 2024

Le Conseil d'administration de la société Vantiva réuni le 28 mai 2024, sur proposition du Comité Gouvernance et Responsabilité sociétale, a coopté Monsieur Thierry Amarger en qualité d'administrateur indépendant en remplacement de Monsieur Dominique D'Hinnin démissionnaire le 5 avril 2024, et propose à l'assemblée générale du 19 juin 2024, le vote de la résolution complémentaire suivante.

Trente-deuxième résolution

(Ratification du mandat d'administrateur de Monsieur Thierry Amarger)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa séance du 28 mai 2024, de Monsieur Thierry Amarger en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Dominique d'Hinnin, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2025 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Thierry Amarger – Administrateur indépendant		
 <p>ADRESSE PRINCIPALE: Vantiva, 10 Boulevard de Grenelle 75015 Paris</p> <p>NATIONALITE: Française</p> <p>NE LE: 22 janvier 1973</p> <p>DEBUT DU MANDAT: Mai 2024</p> <p>ECHEANCE DU MANDAT: AG annuelle 2025 / Comptes 2024</p> <p>NOMBRE D' ACTIONS VANTIVA DETENUES: Néant</p>	<p>Fonction principale: Vice-Président et Directeur général Europe d'American Tower</p> <p>Ancienneté (au Conseil d'administration de Vantiva): N/A</p> <p>Taux de participation aux réunions du Conseil d'administration: N/A</p> <p>Compétences: Maison connectée ● / Télécommunications ● / Technologies ● / Stratégie ● / Finance ●</p> <p>Participation aux comités: Néant</p>	
	<p>Biographie</p> <p>Thierry Amarger est actuellement vice-président et directeur général d'American Tower en Europe, un fournisseur mondial d'infrastructures de communication sans fil.</p> <p>Il possède plus de 25 années d'expérience et a occupé des postes de direction clés au sein de grandes structures telles que American Tower Corporation, Microsoft, Nokia et Gemplus (aujourd'hui Thales). Il a acquis une vaste expérience professionnelle dans le domaine des télécommunications à l'échelle internationale, ainsi qu'une solide expérience en matière de développement de nouvelles activités et de transformation des organisations afin qu'elles soient davantage axées sur le client et sur les données.</p> <p>Thierry est titulaire d'un Master en gestion de la Kedge Business School, d'un Executive MBA de l'IE Business School (Instituto de Empresa) et a suivi le Senior Executive Programme de la London Business School.</p> <p>Il parle couramment le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais. En 2013, il a été désigné par l'Institut Choiseul comme l'un des leaders économiques français de demain.</p>	
	<p>Mandats en cours</p> <p>Néant</p>	<p>Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)</p> <p>Néant</p>



La 32° résolution relative aux Pouvoirs de l'Avis de réunion paru au BALO du 15 mai 2024, devient ainsi la 33° résolution ci-après.

33. Trente-troisième résolution
(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal de la présente Assemblée constatant ses délibérations pour effectuer toutes les formalités de publicité et de dépôts prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.